



FICHE PRATIQUE

Recouvrement des avoirs volés

La corruption dans la gestion des affaires publiques mène souvent au détournement ou à l'abus de fonds publics à des fins personnelles. Le détournement ou l'abus de fonds publics par des fonctionnaires corrompus, l'exigence d'avantages indus par des fonctionnaires pour l'accomplissement de leurs tâches, et l'utilisation de fonds privés par des entreprises pour soudoyer des fonctionnaires, sont autant de formes de corruption qui ont des répercussions négatives sur la société, en particulier sur les pauvres, car elles ont pour effet de réduire les ressources publiques. Les avoirs volés sont généralement très vite transférés à l'étranger, ce qui complique la procédure de recouvrement et rend la coopération internationale nécessaire.

► LA RÉPONSE D'INTERPOL

Depuis qu'INTERPOL a fait de la corruption un de ses domaines de criminalité prioritaires en 2007, l'Organisation est devenue un point de contact central des pays membres pour les informations et les enquêtes relatives au recouvrement d'avoirs. Le recouvrement d'avoirs est un domaine de coopération judiciaire internationale relativement nouveau. C'est pourquoi nous nous efforçons d'améliorer les connaissances dans ce domaine et de mettre au point des méthodes de détection et de prévention des mouvements d'avoirs volés.

Le caractère mondial de la corruption et du détournement d'avoirs appellent une réponse multidisciplinaire. Nous collaborons avec les services chargés de l'application de la loi, les experts juridiques, le secteur bancaire et tous les secteurs touchés pour détecter les avoirs volés, empêcher leur mouvement au-delà des frontières et prévenir la corruption à l'origine du problème.

► LE CADRE JURIDIQUE: UMBRA

La stratégie UMBRA regroupe deux initiatives actuelles d'INTERPOL : l'Initiative anti-corruption et l'Initiative pour le recouvrement des avoirs volés. L'objectif d'UMBRA est de promouvoir et d'améliorer le recueil, la gestion et l'échange d'informations concernant les délits de corruption, pour répondre aux besoins des services chargés de l'application de la loi et des entités chargées de la lutte contre la corruption et du recouvrement d'avoirs. En outre, UMBRA prévoit le déploiement d'une assistance technique dans les pays membres d'INTERPOL pour l'appui opérationnel et la formation. Les activités mises en œuvre dans le cadre de la stratégie UMBRA visent à renforcer la coopération à l'échelle mondiale afin de prévenir, de détecter et de réprimer la corruption, de poursuivre ceux qui s'y livrent, et de recouvrer les avoirs volés.

► L'OUTIL: LA PLATEFORME DES POINTS DE CONTACT INTERNATIONAUX

Pour concrétiser les objectifs de la stratégie UMBRA, INTERPOL a créé la plateforme des points de contact internationaux en janvier 2009, en partenariat avec l'Initiative pour le recouvrement des avoirs volés (StAR). L'Initiative StAR a été lancée par la Banque mondiale et l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime pour faciliter la restitution des avoirs volés et éliminer toute possibilité de refuge pour l'argent de la corruption. La plateforme est composée de différents éléments conçus pour appuyer les enquêtes en matière de recouvrement d'avoirs au niveau international. Elle est constamment enrichie de nouveaux outils.

- **Points focaux** – un réseau de spécialistes de la lutte anticorruption pouvant être contactés 24 h/24 et 7 jours sur 7, en cas de demande d'assistance urgente, par n'importe quel pays membre, pour les affaires de recouvrement d'avoirs. À ce jour, plus d'une centaine de pays ont transmis les coordonnées d'enquêteurs spécialisés.

Recouvrement des avoirs volés

- **Informations sur les pays** – lorsqu'un pays ajoute un contact à la liste des points focaux, il donne également des informations concernant la législation, les règles, les règlements, les procédures et les dispositions administratives régissant le recouvrement d'avoirs au niveau national. Ces informations peuvent être consultées par les autres points focaux autorisés.
- **Recueil de bonnes pratiques** – afin d'aider les enquêteurs, cet ouvrage aborde les thèmes suivants : les stratégies anticorruption et leurs éventuelles lacunes ; les techniques utilisées dans les opérations d'infiltration ; la protection des témoins ; la législation nationale et internationale ; les stratégies de prévention ; la formation et l'éducation.

► LES CELLULES D'INTERVENTION ANTICORRUPTION

Les cellules d'intervention anticorruption (CRT) peuvent être déployées dans un délai très court pour apporter aux enquêteurs et aux procureurs des conseils utiles et une assistance technique. Les CRT sont de petits groupes de spécialistes, comprenant des fonctionnaires et des partenaires d'INTERPOL spécialisés dans la comptabilité judiciaire, la vérification judiciaire, etc. Elles ont aidé plusieurs pays, notamment le Cameroun et l'Éthiopie, dans le cadre d'affaires de corruption de grande importance.

► LE GROUPE D'EXPERTS SUR LA CORRUPTION

Créé en 1999, le Groupe d'experts INTERPOL sur la corruption (IGEC) est un acteur en matière de politique et de promotion de la lutte anticorruption. Il est chargé d'élaborer et de mettre en œuvre de nouvelles initiatives visant à optimiser l'efficacité des services chargés de l'application de la loi en matière de lutte contre la corruption. Ses membres viennent de différents milieux professionnels et de toutes les régions du monde. La dernière réunion du groupe s'est tenue début 2012 et marquait l'achèvement de sa mission.

► PROGRAMME MONDIAL D'INTERPOL EN MATIÈRE DE LUTTE ANTICORRUPTION ET DE RECOUVREMENT D'AVOIRS

Il s'agit d'un programme de renforcement des capacités comprenant des ateliers de formation régionaux et internationaux sur le recouvrement d'avoirs destinés aux enquêteurs et aux procureurs chevronnés. Ces ateliers abordent différents aspects des techniques d'enquête sur les affaires de corruption au niveau national et international, notamment l'informatique légale et le suivi des pistes d'audit concernant les avoirs issus de la corruption. Depuis le lancement de ce programme en février 2012, 400 enquêteurs et procureurs d'une soixantaine de pays ont pu suivre dix-sept ateliers de formation régionaux.

► PARTENARIATS

INTERPOL travaille en étroite collaboration avec plusieurs organisations régionales et internationales, parmi lesquelles la Banque mondiale, l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC), le Département d'État américain, le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et l'Institut de Bâle sur la gouvernance.



INTERPOL

► COORDONNÉES

Contactez-nous via notre site web.
Pour les questions relatives à des affaires criminelles précises, prière de contacter la police ou le Bureau central national INTERPOL de votre pays.

► **Twitter:** @INTERPOL_HQ

► **YouTube:** INTERPOLHQ

► **WWW.INTERPOL.INT**

